

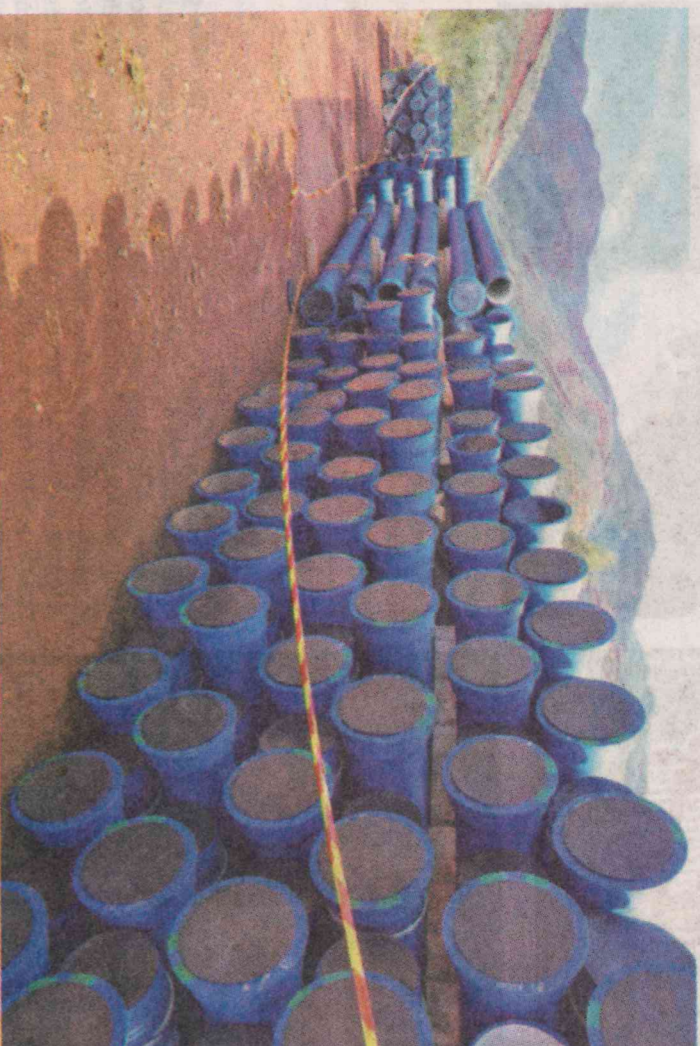
La Calédonienne des Eaux reste délégataire

MONT-DORE.

Un conseil municipal exceptionnel a été organisé, jeudi. C'est des Eaux reste la délégataire de distribution d'eau pour dix ans encore.

Après une bataille de près de six mois pour les différents concurrents, c'est finalement la Calédonienne des Eaux qui a été choisie, une nouvelle fois, pour assurer, pendant dix ans encore, la distribution d'eau potable dans la commune. Jeudi, lors du conseil municipal exceptionnel, cette délibération a été votée à l'unanimité. A ce sujet, de nombreuses améliorations seront mises en place pour les Mondorziens. Le contrat débute le 1^{er} janvier 2019.

« L'innovation majeure que nous allons apporter sur la ville est l'installation de la télérelève pour l'ensemble des citoyens. D'ici trois ans, tout le monde y aura accès », informe Kahina Meziani, directrice de développement de la Calédonienne des Eaux. Grâce à ce dispositif, les usagers auront la possibilité de consulter leur consommation sur Internet en temps réel. « Ainsi, nous participons à la sauvegarde de l'environnement car l'utilisateur contrôle instantanément sa consommation. Au niveau financier, l'abonné fera des économies. De plus, les fuites d'eau seront signalées rapidement sur leur compte Web », explique Kahina Meziani.



La Calédonienne des Eaux s'est engagée à réduire les fuites sur la commune.

Photo Archives LNC

« Ce que l'on peut remarquer, c'est que notre délégataire s'engage sur un programme d'amélioration du rendement du réseau d'eau. En clair, à réduire les fuites. Si les objectifs ne sont pas atteints, des pénalités suivront », souligne Thierry Levanqué, secrétaire général adjoint du Mont-Dore.

LES FACTURES D'EAU N'AUGMENTERONT PAS

En cas de surperformance de la filiale de la Lyonnaise des Eaux, si le résultat annuel d'exploitation est supérieur à 10 % après impôt, un bonus sera versé à la ville. Dans l'optique de stabiliser le prix de l'eau, la Calédonienne des Eaux ne paiera qu'une partie des achats en eau. L'objectif étant que les variations de son montant

n'impactent pas les factures des Mondorziens.

Le montant du programme Gros entretien et renouvellement est deux fois plus élevé que le précédent contrat pour la société, soit 50 millions de francs par an. Auparavant en charge de la mairie concernant la distribution d'eau potable, l'Ile Ouen sera désormais gérée par la Calédonienne des Eaux. « Les habitants bénéficieront de tous les avantages que nous installons dans la commune », affirme Kahina Meziani. Thierry Levanqué tient à rassurer les administrés. « Avec tous les avantages qui seront mis à leur disposition, les prix n'augmenteront pas pour nos concitoyens. »

Aurélien Pol

Des ateliers pour maîtriser sa consommation

Des ateliers de contrôle de l'usage de l'eau seront organisés sur la commune. L'inscription demeurera gratuite et ouverte à l'ensemble des usagers de la ville. « C'est une nécessité d'installer ce type de dispositif car nous nous rendons bien compte que de nombreuses personnes ont des difficultés concernant la maîtrise de leur consommation d'eau. Ainsi, ils feront des économies sur leurs factures et seront plus respectueux de l'environnement », explique Thierry Levanqué.

La 1^{re} édition de la Fête du vent prend son envol aujourd'hui

BOULARI. La première Fête du vent se tient aujourd'hui, à Boulari, du côté de la Maison de l'environnement, de 9 heures à 16 heures. Au programme de cette journée gratuite et ouverte à tous : confection de cerfs-volants, d'instruments et de moullins à vent en matières recyclées, (9 heures - 11 h 30 et 12 h 30 - 15 heures). Zone cerfs-volants : initiation, tir à la corde de cerfs-volants géants, poisson gonflable géant de Swimmy Project (9 heures-midi et 13 heures- 15 h 30). Démonstration de pilotage de cerfs-volants à 10 h 30, 13 h 30 et 14 h 30. Challenge ludique pour les enfants inscrits aux ateliers (14 heures). Initiation à l'Ultimate (9 h 30-midi et 13 heures-15 heures). Visites guidées du Centre d'éducation à l'environnement, (9 h 30, 11 h 30 et 13 h 30), et visite libre et stands d'information de 9 heures à 15 heures. Prestations des gagnants du concours de karaoke, danses et chants, à midi.

Photo S.C.

